

L'information ci-dessous ne peut être diffusée au public dans d'autres pays que la Belgique.  
Les mots commençant par une majuscule ont la même signification que dans le Prospectus approuvé par la FSMA le 29 avril 2014.



Société anonyme de droit belge dont le siège social est sis à Avenue de l'Artisanat, 17, 1420 Braine-l'Alleud, Belgique  
et inscrite au Registre des Personnes Morales (Nivelles) sous le numéro 0412.124.393

## **Communiqué de presse du 21 mai 2014 à 23h30**

### **Information réglementée**

### **Résultats de l'Offre de Droits de Préférence dans le cadre de l'Offre en souscription de 2.490.540 Actions Nouvelles**

#### **80,2% des Actions Nouvelles souscrites à l'issue de la Période de souscription avec Droit de préférence**

Pendant la Période de Souscription avec Droits, qui s'est clôturée le 20 mai 2014, il a été souscrit 1.997.106 Actions Nouvelles, soit 80,2% du nombre maximum d'Actions Nouvelles offertes en souscription, pour un montant total de 3.994.212 EUR.

Les 328.956 Droits de Préférence qui n'ont pas été exercés à la clôture de la Période de Souscription avec Droits de Préférence, seront vendus ce 22 mai 2014 sous la forme de Scripts dans le cadre d'un placement privé accéléré en Belgique et dans l'Espace Économique Européen, dans les conditions et sous réserve des règles applicables et du Prospectus.

Au vu du montant déjà souscrit, la Garantie de bonne fin de QuaeroQ, décrite à la section 10.6.1 du Prospectus, est devenue sans objet.

Il est prévu que le résultat des souscriptions d'Actions Nouvelles résultant de l'exercice des Scripts et le montant éventuel revenant aux titulaires de Droits de Préférence non exercés soient publiés par communiqué de presse avant l'ouverture du marché le 23 mai 2014, et dans la presse financière belge le 24 mai 2014.

Le règlement-livraison de l'ensemble des Actions Nouvelles interviendra sous date valeur au 27 mai 2014 et celles-ci seront négociables sur Euronext Brussels à partir de cette même date.

La négociation sur Euronext Brussels des actions Fountain est suspendue le 22 mai 2014 dès l'ouverture du marché, en vue de procéder au placement privé accéléré des Scripts. A l'issue de ce placement, il sera demandé de lever cette suspension.

\*\*\*\*\*

Banque Degroof agit en qualité de Sole Lead Manager.

*Fountain n'a entrepris aucune démarche en vue d'organiser une offre publique des Droits de Préférence, des Scripts ou des Nouvelles Actions dans un autre pays que la Belgique. La distribution du présent communiqué, du Prospectus et la vente ou l'offre des Nouvelles Actions (en ce compris par l'exercice des Droits de Préférence ou des Scripts) dans certains pays sont limitées en vertu de la loi. Le Prospectus ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres, en ce compris de Droits de Préférence, de Scripts et de Nouvelles Actions, si une telle offre ou sollicitation est illégale.*